



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 533-2020 modifiant le règlement de zonage no 364-2004

Avis public est par la présente donné par le soussigné, que :

1. Lors de la séance du 23 septembre 2020, le conseil de la municipalité d'Hébertville a adopté le premier projet de règlement portant le numéro 533-2020 ayant pour objet de modifier le règlement sur le zonage no 364-2004.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 octobre 2020 à compter de 12heures à l'hôtel de ville, située au 351, rue Turgeon. Au cours de cette assemblée, le représentant du maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Que ces projets de règlement visent l'ensemble du territoire municipal ainsi que plus spécifiquement les zones 32A, 44F, 103R, 104-3C et 119M laquelle est illustrée sur les plans de zonage disponibles pour des fins de consultation au bureau de la Municipalité située au 351, rue Turgeon à Hébertville.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 351, rue Turgeon à Hébertville aux heures habituelles d'ouverture.


Sylvain Privé
Directeur général et
secrétaire-trésorier

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce vingt-cinquième jour de septembre 2020.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Roberval, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25^{ème} jour du mois de septembre 2020.


Sylvain privé
Directeur général et
secrétaire-trésorier